

Réunion locale

« Lutte contre la solitude des personnes âgées »

Compte-rendu de la réunion du 19 mai 2016

Ordre du jour

- Présentation du pré-diagnostic de territoire
- Bilan des questionnaires du Bessin
- Présentation des structures locales de lutte contre l'isolement social
- Méthodologie de travail pour le groupe du Bessin

Présents	Absents excusés
Séverine ADAM, CLIC du Bessin	Rachel BOBEE, CCAS de Sommervieu
Nadine ARNOTT, Aumônerie de Bayeux	Françoise DUSSERT-SARTHE, Mairie de Trévières
Nadine BACA, Mairie de Banville	Sylvie LENOURRICHEL, Conseil départemental du
André CHAMELTON, Mairie de Grandcamp-Maisy	Calvados, Mairie de La Lande sur Drome
Danièle DEBRUYNE, CCAS d'Arromanches	Mélanie LEPOULTIER, Conseil départemental du
Catherine DECOTIGNIE, CCAS de Ver sur Mer	Calvados, Mairie de Sommervieu
Annette DUJARDIN, Fédération ADMR Calvados	Nathalie LORANT, Mairie d'Isigny sur Mer
Michel FAUVEL, Intercom d'Isigny-Grandcamp	Sonia MALHERBE, Mairie des Oubeaux
Christine FOUQUES DUPARC, Association St Vincent de Paul de Bayeux	Michèle ROUSSEAU, France Bénévolat
Claire GARRIGUE-LANGLOIS, CCAS de Ste Croix sur Mer	Olivier TOURNERIE, Mairie de Torteval Quesnay
Chantal GOVAERT, Mairie de Manvieux	
Isabelle HUE, CCAS de Ste Marguerite d'Elle	
Florence LAVIEILLE, Mairies de Ste Honorine des Pertes et de Russy	
Isabelle LE TUAL, Mairie de Port-en-Bessin	
Chantal LECONTE, Mairie de Trungy	
France LEPROVOST, CCAS de Longues sur Mer	
Michel LEREE, Association St Vincent de Paul de Bayeux	
Catherine LEROY, CCAS de Bayeux	
Danielle LETERRIER, Mairie de Grandcamp-Maisy	
Maryse LEWANDOWSKI, HRDA-Croix Rouge de Bayeux	
Monique MENUISIER, Aumônerie de Bayeux	
Daniel PAIN, Mairie de Bricqueville	
Jean-François POUGET-ABADIE, médecin co EHPAD Grandcamp-Maisy	
Jean-François POULET, Mairie de Cormolain	
Lydie POULET, CCAS de Bayeux	
Annette ROUSSEVILLE, Mairie de Port-en-Bessin	
Roselyne TANCOIGNE, Croix Rouge de Bayeux	
Estelle TRAVERS, Fédération ADMR Calvados	

1. Présentation du pré-diagnostic de territoire (extrait)

En guise d'introduction, Séverine ADAM rappelle la définition de **l'isolement social**, terme qui englobe les deux notions d'isolement et de solitude puisqu'il comporte une note objective (fréquence des contacts) autant que subjective (sentiment de solitude ressenti par la personne).

Les principales causes de l'isolement social des personnes âgées en France sont liés à :

- L'indépendance économique des personnes retraitées
- L'absence de soutien familial du fait de l'éloignement géographique des enfants pour cause de travail
- La forte, ou à l'inverse, la faible densité de la population
- Les effets de la crise économique sur le pouvoir d'achat
- L'inadaptation du transport
- L'inaccessibilité à certaines évolutions technologiques
- L'image négative de la vieillesse

La Fondation de France, dans son rapport sur les Solitudes en France de 2012, a déterminé **6 facteurs discriminants** de l'isolement social :

- **L'âge et le sexe.** Les plus touchées sont les femmes âgées de plus de 81 ans du fait de leur espérance de vie plus élevée que celle des hommes
- **L'état civil.** Le veuvage est un facteur aggravant car il induit un repli sur soi après la perte d'un être cher
- **Le niveau d'éducation** qui n'encourage pas les personnes ayant peu ou pas de diplôme à oser sortir de chez elles
- **La taille du réseau social.** On distingue 5 réseaux (familial, social, professionnel, de voisinage et affinitaire). Les plus exposées sont les personnes n'ayant qu'un seul réseau actif
- **Le capital économique.** Une femme retraitée sur deux, vivant seule, est au seuil de pauvreté
- **La santé.** La perte d'autonomie est le facteur principal d'isolement social

L'isolement social entraîne **diverses manifestations** comme :

- La dépression
- Des conduites addictives (alcool et tabagisme)
- L'exposition à la maltraitance
- Des troubles de l'attention, de la mémoire et de la compréhension
- Une diminution de l'espérance de vie
- L'apparition de certaines pathologies telles que le cancer, les maladies cardio-vasculaires etc.
- Le risque suicidaire...

La Fondation de France, toujours dans son rapport de 2012, a estimé qu'**1 personne sur 4 âgée de plus de 75 ans est en situation potentiel d'isolement social.**

Sur le Bessin, cette estimation est confortée par une forte croissance de la population âgée de plus de 75 ans, du fait d'un gain d'espérance de vie supérieure à la moyenne française, mais également, à une migration résidentielle importante de personnes issues de la région parisienne, venues s'installer sur les côtes du Bessin au moment de la retraite.

Comparé aux autres secteurs du Calvados, le **vieillissement du Bessin** est plus marqué avec **27,4 % de la population ayant plus de 60 ans** (vs 24,6 % pour le département) et **10,7 % de la population ayant plus de 75 ans** (vs 9,5 %).

Aussi, si l'on reprend l'estimation de la Fondation de France, **nous estimons sur le Bessin à 1 790 personnes potentiellement isolées.** Cette tendance est aggravée par la disparition des commerces de proximité et la désertification médicale dont est victime le canton de Trévières notamment.

2. Bilan des questionnaires du Bessin

Le recensement des résultats ainsi que leur interprétation se basent sur 59 questionnaires retournés au CLIC du Bessin ; soit un taux de retour de 48 %.

Repas des aînés et clubs de retraités : des rendez-vous immuables

La quasi-totalité des communes du territoire (95%) propose un repas annuel aux aînés. Très apprécié des seniors, ce repas partagé permet de rompre une certaine solitude mais également, d'identifier des personnes qui pourrait être exposées à une situation d'isolement. 54% des communes ayant renseigné le questionnaire compte un club de retraités.

Globalement, on constate à la lecture des résultats que les personnes âgées sollicitent rarement les administrations en « direct » : ne se considèrent-elles pas comme « isolées » ? Rencontrent-elles une réelle difficulté pour solliciter l'extérieur ? Ou ne serait-ce qu'une question de pudeur ? Il est d'autant plus difficile de toucher les personnes qu'elles ne manifestent aucune plainte. Pour celles ne participant ni au repas annuel, ni au club des aînés, quelles solutions pourraient leur être apportées ?

L'ADMR : un réseau bien identifié

19% des communes s'appuient sur les organismes et associations locales pour animer leur territoire et proposer des activités aux habitants. L'ADMR est bien repérée dans l'aide à la personne.

Des besoins communs : développer le transport et rompre l'isolement des personnes âgées

Au vu des réponses recueillies, une seule commune propose une offre de transport, celle de Port-en Bessin-Huppain pour les résidents du FRPA afin qu'ils se rendent en centre-ville. Une autre met à disposition ses conseillers municipaux en cas de besoin. 42% des communes s'appuient sur le réseau BUS VERTS pour pallier le manque de moyen existant, même si elles conviennent que cette offre ne répond pas aux problèmes liés à la mobilité réduite. D'autres services comme TAXIBUS sont cités. Visites à domicile de convivialité et aides administratives sont plusieurs fois évoquées.

Des besoins précis sont identifiés

Lutter contre le démarchage abusif, faire intervenir un travailleur social pour l'accompagnement administratif, visiter les personnes âgées seules, mettre en place un service de téléassistance subventionné, proposer un service de transport à la carte et peu coûteux, revoir l'accessibilité du centre-ville et le maintien du petit commerce...

50 personnes repérées isolées sur le Bessin

Très éloignées de l'estimation de la Fondation de France qui prévoit 1 790 personnes en situation d'isolement potentiel, ces 50 personnes repérées demeurent toutefois nombreuses, compte tenu du manque de moyen dont dispose les municipalités en matière de repérage. En l'absence d'outil d'aide à la détection de ces situations à risque, la réalité sur le nombre exact de personnes isolées sur le Bessin doit se situer dans une fourchette comprise entre ces 2 variables.

3. Présentation des structures locales de lutte contre l'isolement

L'Association St Vincent de Paul de Bayeux

Présentation par Mme Fouques Duparc et M. Lerée

Association créée en 1833. **Secteur couvert** : Bayeux (15 bénévoles) et Port-en Bessin (Sœurs de Port)

Missions : visites à domicile et distribution de colis alimentaires pour des personnes isolées et fragilisées financièrement. Possibilité d'octroi de prêts à taux 0.

Les visites ont lieu au moins 1 fois par mois pour échanges et discussion. La visite est réalisée en binôme, le plus souvent avec une personne isolée elle-même, pour aller au contact des autres.

Les visites peuvent se mettre en place en relais de l'aumônerie du Centre hospitalier de Bayeux suite à un séjour hospitalier.

L'association ne dispose pas de local, mais accueille les bénéficiaires tous les mois pour un repas à la salle paroissiale.

Contact St Vincent de Paul – Mme FOUQUES DUPARC : 06 65 30 43 70

La Halte Répit Détente Alzheimer (HRDA) de la Croix Rouge de Bayeux

Présentation par Mme Tancoigne et Mme Lewandowski

La HRDA de Bayeux est portée depuis 4 ans par la Croix Rouge de Bayeux (Maison des associations, rue Einhoven).

Missions : accueil le lundi après-midi de 14h à 17h de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade modéré pour des activités ludiques (jeux, activités de loisirs, cuisine, discussion etc.). Cet accueil récréatif non médicalisé permet de rompre le face à face exclusif avec l'aidant principal. Accueil jusqu'à 10 bénéficiaires, chacun pris en charge par un bénévole. Possibilité de transport dans un rayon de 15 km autour de la maison des associations.

Coût : 5 € les 3 heures

A savoir, la Croix rouge propose également un **vestiaire**, ainsi qu'une **aide à la mobilité** grâce à un véhicule adapté (ex : conduite d'un conjoint au chevet du malade à l'hôpital de Bayeux et accompagnement d'une personne isolée à un rendez-vous ponctuel.)

Projet : « Croix rouge sur roues » : l'antenne souhaiterait développer un service itinérant afin d'élargir son territoire d'intervention et se rendre au plus près des personnes isolées.

Contact Croix rouge : 02 31 92 22 22 ou Mme LEWANDOWSKI pour la HRDA : 06 87 53 24 82

L'Aumônerie du Centre hospitalier de Bayeux

Présentation par Mme Menuisier et Mme Arnott

Présence auprès de personnes en souffrance (personnes âgées, hospitalisées et/ou polyhandicapées), qu'elle que soit sa confession.

Secteurs d'intervention : Centre hospitalier de Bayeux, EHPAD Champ-Fleury, EHPAD Bellevue et SSR de Bayeux (service de Soins de Suites et Réadaptation)

Missions : visites au chevet pour converser, créer du lien avec l'extérieur, apaiser, porter la communion ou encore accompagner les personnes en soins palliatifs.

Le service de l'aumônerie travaille en lien étroit avec l'association St Vincent de Paul pour un relai à domicile mais également, avec la Croix Rouge pour l'organisation de transport pour les familles.

Contact le service Aumônerie - CH de Bayeux, rue Nesmond : 02 31 51 51 51 (standard de l'Hôpital)



En plus de la présentation des 3 structures, Madame POULET, élue de la ville de Bayeux, également responsable commerciale à LA POSTE, souhaite porter à l'attention des participants :

Les nouvelles missions proposées par LA POSTE

Présentation par Mme Poulet

Contexte : Elargissement des compétences des facteurs en tant qu'intervenant de proximité, en leur confiant de façon régulière ou ponctuelle, des **visites de prévention auprès des publics identifiés comme fragiles** ou dans l'identification d'éventuelles anomalies dans un environnement donné.

Service proposé : « **Proxi vigie Cohesio** » permet de mettre en place des actions sociales adaptées en confiant au facteur des visites de lien social et d'alerte au domicile de personnes âgées, fragiles et/ou isolées. Equipé d'un smartphone, le facteur se rend, à la demande, au domicile de personnes suivant des contacts sélectionnés par un demandeur. Ce demandeur peut être une commune ou bien un CCAS.

Le facteur lors de sa visite s'assurera de la présence de la personne et s'enquerra de son état de santé. Les observations réalisées au domicile pourront être disponibles via un espace client.

Coût : 4,40 €/visite

Fréquence des visites : à déterminer avec le demandeur, de 1 à 6 passages/semaine du Lundi au Vendredi. Les prestations sont ajustables à la hausse comme à la baisse.

Durée minimum du contrat : 8 semaines pour 5 bénéficiaires (minimum de facturation 2 000 €)

Conditions : avoir l'accord de la personne à visiter, s'assurer que cette dernière puisse ouvrir la porte seule, déterminer à l'avance le nombre de visites prévues et nommer un interlocuteur dédié avec un numéro de téléphone en cas d'alerte à donner.

Contactez le service « Proxi vigie Cohesio » de LA POSTE : Mme POULET a fait circuler une feuille d'émargement pour les personnes intéressées par une présentation du dispositif.

Génération Mouvement

A noter que l'association « Génération Mouvement » anciennement dénommée « Aînés ruraux » propose une participation financière à ses adhérents pour la téléassistance.

4. Méthodologie de travail pour le groupe du Bessin



Propositions

- Plaquette d'information sur l'existant
- Accompagnement d'initiatives nouvelles de réseaux de visiteurs bénévoles
 - Recrutement via France bénévolat
 - Tutorat avec les Petits Frères des Pauvres
 - Formation commune sur site avec l'association Monalisa
 - Labellisation des équipes citoyennes locales

Prochaine réunion locale :

1. **Jeudi 22 septembre de 17h à 18h30 au CLIC du Bessin**, 3 Rue François-Coulet à BAYEUX

Ordre du jour :

Préparation des éléments de communication afin de promouvoir l'existant

Réflexion autour d'un outil de repérage des signes de fragilité

Echanges sur les opportunités de création de visiteurs de convivialité dans le Bessin (hors Bayeux)

